Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Bourses départementales pour les collégiens.

Afin d'accompagner la réussite scolaire de ses collégiens, le Conseil départemental du Val-d'Oise a mis en place une aide financière sous forme d'une bourse d'étude en faveur des collégiens valdoisiens, qu'ils soient scolarisés ou non dans le département. (Info du CDVO)

Cette aide directe, est délivrée sous conditions de ressources. Octroyée en complément des bourses de l'Éducation nationale, cette aide permet aux familles bénéficiant des échelons deux ou trois de la bourse nationale de percevoir respectivement 100€ ou 150€ par an.

Les conditions d'obtention de la bourse départementale pour l'année scolaire 2019/2020 sont disponibles sur le site internet www.valdoise.fr.

Pour l'année scolaire en cours, **la campagne est ouverte du 15 janvier au 13 février 2020**.

Pour tout renseignement, les collèges et familles peuvent envoyer leur demande sur la boite mail dédiée : boursecolleges@valdoise.fr

Documents
Fiche d'inscription Bourses départementale aux collégiens 2019-2020